



Dictionnaire Lasallien

1.- Le Fondateur

-- SJBS:

Sigle de Saint Jean-Baptiste de La Salle (1651-1719), prêtre français, fondateur des Frères des Écoles Chrétiennes, un Institut laïc consacré à « l'éducation humaine et chrétienne » des enfants et des jeunes. Les Frères se réfèrent souvent à lui comme au « Fondateur ».

L'Église célèbre sa fête le 7 avril (date de son décès en 1719), mais l'Institut a coutume de la célébrer le 15 mai (date où le Saint Siège l'a proclamé « Patron universel des enseignants » en 1950), ou à une date s'en rapprochant (dans les centres éducatifs).

-- Institut des Frères des Écoles Chrétiennes :

Institut religieux laïc de vie consacrée, de droit pontifical, fondé par SJBS en 1680, et consacré à l'enseignement et à la formation intégrale des jeunes, en particulier des plus défavorisés. Ses membres sont appelés « Frères » parce qu'ils vivent en communauté religieuse où la fraternité est l'une des caractéristiques fondamentales. Selon la Règle de 1987, les Frères doivent être, à la fois, « *frères entre eux, frères avec les adultes qu'ils rencontrent, et frères aînés pour les jeunes qui leur sont confiés* ».

- Au 31.12.2011 il y avait quelque 4 600 Frères vivant dans 740 communautés et menant leur mission dans 1 055 centres éducatifs dispersés dans tout le monde et touchant près d'un million d'élèves des deux sexes. 1 700 Frères sont dans l'enseignement ou l'administration auprès de presque 90 000 professeurs laïcs, prêtres ou religieux (ses). Ils réalisent leur ministère en tous types d'œuvres scolaires : primaire, secondaire, supérieur et universitaire.

- Ils sont présents dans environ 80 pays. Mis à part la France, le premier pays à recevoir les écoles lasalliennes fut l'Italie, en 1702 ; puis vinrent la Suisse, la Martinique et la Belgique ; le passage en Afrique s'opéra en 1817 à l'Île de la Réunion ; en Amérique à partir de 1837 quand le Canada fut fondé ; et les premières œuvres en Asie et en Océanie s'ouvrirent en Malaisie et en Australie, en 1852 et 1906 respectivement. Aujourd'hui, La Salle est présent dans 18 pays européens, 22 africains, 22 américains, 15 asiatiques et 3 d'Océanie.

-- FSC:

Sigle latin de « Fratres Scholarum Christianarum », ou Frères des Écoles Chrétiennes. Ce fut le nom donné en 1684 par SJBS –en accord avec les autres Frères - à la congrégation naissante. Il est d'usage dans le langage ecclésiastique de différencier les membres des Congrégations ou Instituts religieux en ajoutant après le nom, les sigles en latin de leurs institutions. Ce sigle fut officiellement adopté au 37^{ème} Chapitre général (1946).

-- FEC:

Sigle en français des « Frères des Écoles Chrétiennes ». Le sigle latin FSC est aussi utilisé.

-- Frère :

C'est un religieux laïc qui suit l'appel du Seigneur, se consacre entièrement à Lui par les vœux religieux, pour donner sa vie à la mission d'éduquer les enfants et les jeunes. C'est donc un religieux éducateur. Il forme communauté avec les autres membres de l'Institut, et tous s'engagent à soutenir « ensemble et par association » les écoles chrétiennes, en particulier pour le service des pauvres, et à exercer le ministère qui leur est confié où qu'ils soient envoyés. L'Institut FSC a été le premier Institut à n'être composé que de laïcs dans l'Église. Son sigle est Fr., FR. ou FF au pluriel.

-- Laïc :

Dans l'Église, ce mot désigne tous ceux qui n'appartiennent pas au clergé. Il peut y avoir des laïcs qui suivent la vie religieuse et des laïcs vivant une carrière civile.

-- Communauté (de Frères) :

C'est l'unité administrative de base dans l'Institut FSC. À sa tête il y a le Fr. Directeur, qui est le supérieur canonique et qui dépend directement du Fr. Visiteur (Provincial). Bien que traditionnellement une communauté corresponde à un Centre éducatif, il y a de plus en plus de communautés qui ne correspondent pas à une œuvre éducative concrète, mais qui s'occupent de plus d'une œuvre.

-- Lasalien:

Adjectif qui se réfère à SJBS ou en lien avec lui. Ce terme a commencé à être utilisé dans les années 1950.

-- Œuvres littéraires de SJBS :

Ensemble des livres écrits par SJBS au cours de sa vie. Ils représentent 20 ouvrages habituellement regroupés en trois types d'écrits : ascétiques, pédagogiques et catéchétiques. La majorité d'entre eux furent publiés du vivant du Saint Fondateur et furent réédités à partir de 1956 dans la collection photostat « *Cahiers Lasalliens* ». En 1993 on publia tous les livres dans une édition française (en un seul volume) et italienne, en 2000 en espagnol (en trois volumes), en 2002 en anglais et en 2010 en portugais.

- Les sigles de ces œuvres sont les suivants:

- Écrits ascétiques:

- RC : Règles Communes
- FD : Règle du Frère directeur
- MH : Mémoire sur l'habit
- R : Recueil de différents petits traités
- RD : Directoires
- EM : Explication de la méthode d'oraison
- M : Méditations
 - MD : Méditations pour les dimanches
 - MF : Méditations pour les fêtes
 - MR : Méditations pour le temps de la retraite
- LA : Lettres autographes
- EP : Écrits personnels.
- Écrits pédagogiques :
 - CE : Conduite des écoles
 - RB : Règles de la bienséance
- Écrits catéchétiques :
 - DA : Devoirs d'un chrétien I
 - DB : Devoirs d'un chrétien II
 - DC : Devoirs d'un chrétien III.
 - GA : Grand abrégé des devoirs
 - PA : Petit abrégé des devoirs
- I : Instructions et prières
- E : Exercices de piété
- CA : Cantiques spirituels I
- CB : Cantiques spirituels II

-- Œuvres éducatives de SJBS :

Au cours de sa vie SJBS a créé divers types d'écoles et de centres éducatifs. Généralement ce furent des écoles primaires, toutes gratuites dans un grand nombre de villes, mais il a aussi conçu et mis en fonction des écoles du dimanche (pour jeunes travailleurs), des écoles industrielles (comme les ateliers textiles), un internat (pour nobles), des centres de rééducation (y compris de détention) pour délinquants...et également un Séminaire de maîtres, pour former des maîtres laïcs (précurseur des Écoles normales), en plus des maisons de formation propres aux Frères (noviciat).

-- École normale :

École de formation. On considère SJBS comme le créateur de ce type de centres, vu que par trois fois il a essayé d'ouvrir un « Séminaire de maîtres » qui serve à former des maîtres laïcs qui puissent travailler ensuite dans les villages trop petits pour accueillir une communauté de Frères (formée au minimum de trois Frères). Les trois tentatives en 1685, 1699 et 1709 échouèrent pour diverses raisons, mais elles furent le germe de ce qui allait plus tard s'appeler « Écoles normales ».

-- « Conduite des écoles » :

Œuvre pédagogique de SJBS qui constitue le pilier principal du projet lasallien. Il fut le fruit de diverses années de pratique de l'enseignement du Fondateur et des premiers Frères. Le premier manuscrit connu est de 1706, même si la première édition fut imprimée en 1720. Pendant trois siècles il a été le point de référence et d'évaluation de l'activité éducative et pédagogique des Frères ; preuve en est les rééditions successives qui en ont été faites, et pas seulement par la congrégation des Frères des Écoles Chrétiennes.

-- Charisme lasallien :

Le charisme est un don que l'Esprit Saint octroie à une personne pour contribuer au service ou à la mission d'une communauté. Il est devenu l'esprit fondateur de la Famille Lasallienne que l'Esprit de Dieu a donné à l'Église dans la personne de SJBS. À son époque on ne parlait ni de charisme, ni de lasallien, mais aujourd'hui on parle du « charisme lasallien » comme étant l'axe constitutif de l'identité lasallienne, qui imprime une manière d'être propre et une sensibilité particulière face aux besoins éducatifs des enfants et des jeunes, en particulier des plus défavorisés ; ce charisme se vit en communauté.

Le charisme se vit dans trois valeurs : esprit de foi, zèle ardent et esprit de communauté.

-- L'esprit de l'Institut :

C'est l'expression de la spiritualité d'un charisme donné. Dans le cas de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes, selon SJBS il est formé de la foi et du zèle. C'est ce qui caractérise principalement les Frères et les différencie des autres religieux.

-- L'esprit de foi :

Avec l'esprit de zèle, c'est l'un des traits qui, selon SJBS, définissent la spiritualité propre des membres de l'Institut FSC. Selon SJBS « *cet esprit engage les Frères à ne rien envisager que par les yeux de la foi, à ne rien faire que dans la vue de Dieu, à attribuer tout à Dieu* ». L'acquiescer, dit le Fondateur, est essentiel pour les nouveaux membres, et le faire grandir un devoir pour tous les

autres. Pour l'obtenir, les Frères « *se nourrissent sans cesse de la Parole de Dieu, leur première et principale Règle* », et vivent dans l'esprit d'oraison et l'attention à la présence de Dieu ».

-- L'esprit de zèle :

Avec l'esprit de foi c'est l'un des traits qui, selon SJBS, définissent la spiritualité propre des membres de l'Institut FSC. Ici le zèle est compris comme l'ardeur et l'intérêt que le Frère met dans sa tâche éducative. Selon la Règle actuelle « *l'esprit de foi s'épanouit chez les Frères en un zèle ardent pour ceux qui leur sont confiés. Ce zèle, animé par l'Esprit Saint, inspire leur prière et toutes les activités de leur ministère d'éducation* ».

-- Mission :

Dans la terminologie lasallienne elle se réfère au travail de « l'éducation humaine et religieuse des jeunes, en particulier des pauvres », que se partagent les Frères et les partenaires, principalement au moyen de l'éducation formelle et informelle. Pour SJBS cette mission constitue un « véritable ministère dans l'Église » (MR 199, 1).

-- Ministère :

C'est la réalisation d'une mission ecclésiale selon un charisme reconnu par l'Église. Le ministère est une façon de réaliser la mission. Le ministère lasallien est une façon particulière de vivre et réaliser la mission d'éducation (dont le centre est l'évangélisation et le service éducatif des pauvres), inspiré par le charisme lasallien.

-- Habit :

Vêtement long propre aux ecclésiastiques, composé habituellement d'une soutane et d'un manteau. Dans l'Institut, et depuis SJBS, les Frères « *portent l'habit qui leur est propre comme signe de consécration et de témoignage de pauvreté* », selon la Règle. L'habit des Frères fut adopté en 1684 et se composait d'une soutane noire sans boutons, fermée par des crochets jusqu'à la ceinture et s'arrêtait à 14 cm du sol. S'y ajoutait le col blanc ou rabat, une cape ou manteau à larges manches flottantes quand ils marchaient en ville (comme celui qu'utilisaient les paysans champenois), attaché au cou par un seul crochet, une calotte et un tricorne, qu'ils ont cessé de porter au milieu du XX^{ème} siècle.

À partir du Concile Vatican II et du 39^{ème} Chapitre général (1966 -67) les normes de son port furent modifiées selon les conditions et coutumes locales : dans quelques pays les Frères continuent de le porter et en d'autres son port est facultatif.

- Vers 1689-1690, SJBS écrivit un bref document, appelé « Mémoire sur l'habit », dans lequel il défend l'habit propre aux Frères comparé à celui porté par le clergé. C'est la première synthèse connue sur l'identité du Frère et de la Communauté des Écoles Chrétiennes.

-- Rabat :

Col blanc de deux pièces qui orne l'habit propre aux FSC. Du temps de SJBS c'était un effet vestimentaire commun aux ecclésiastiques et à beaucoup d'autres personnes, y compris des laïcs (ex. les hommes de loi).

-- Le signal :

Instrument de bois que l'on utilisait dans les classes lasalliennes pour maintenir l'ordre. Il se composait de deux bâtons de bois de buis dur, un gros et un petit. Le plus petit était maintenu contre l'autre par du boyau de chat et frappait sur le plus grand en produisant un bruit sec, sonore et très particulier. Dans la « Conduite des écoles » on recommande que le maître ne parle que quand cela est nécessaire, et il se servait donc de cet instrument pour donner la parole au suivant ou des indications sur divers thèmes : l'écriture, les leçons, le catéchisme et les prières, les repas ou les châtiments. Un élève devait savoir décoder son langage dès qu'il entrait à l'école.

-- Coutumier:

Mot signifiant livres des coutumes. Ce document servait jadis de règlement local dans chaque communauté suivant les coutumes et traditions propres au lieu.

-- Reliques de SJBS:

Les restes de SJBS reposent dans un reliquaire qui se trouve à la Maison généralice. Depuis sa mort, en 1719, ses restes ont reposé en différents endroits : d'abord dans la Chapelle Sainte Suzanne de la paroisse de Saint Sever (Rouen). En 1734 ils furent transportés dans la chapelle de Saint-Yon, toujours à Rouen, jusqu'en 1906 où ils furent transportés à Lembecq-lez-Hal (Belgique). Finalement, ils furent transférés à la Maison généralice de Rome le 26 janvier 1937 ; c'est là qu'ils sont maintenant vénérés.

-- « Patron Universel des enseignants » :

Titre accordé à SJBS le 15 mai 1950 par le Pape Pie XII dans un Bref pontifical « Quod ait » par lequel il le nomme patron et protecteur de tous les enseignants chrétiens.

-- « Apôtres du catéchisme » :

Titre accordé par le Pape Saint PIE X à l'Institut FSC le 11 juillet 1907 dans un Bref pontifical pour encourager les Frères dans leur « principale fonction ».

-- Patron de l'Institut :

Dès sa fondation, SJBS a voulu que l'Institut FSC soit mis sous la protection de Saint Joseph et il l'a redit dans son testament en y écrivant « que les Frères trouvent un modèle de leur vie [...] en

répondant par la confiance et la foi, à la fidélité de Dieu pour son Peuple, et en coopérant avec Marie à l'œuvre de salut de Jésus », comme le dit la Règle.

-- **Lettres patentes :**

Nom du document civil par lequel, au XVIII^{ème} siècle, l'État français reconnaissait légalement l'existence d'une Congrégation religieuse. L'octroi de ce document était le pas préalable à l'approbation ecclésiastique. Ce fut le second successeur de SJBS, Frère Timothée, qui en fit la demande en 1724.

-- **Bulle :**

C'est un document pontifical, expédié par le Saint Siège, traitant d'une question de foi ou de la concession d'un privilège ou d'un point administratif. Dans le cas présent, et bien que les Congrégations religieuses ne soient pas approuvées normalement par une Bulle, c'est le document par lequel le Pape Benoît XIII approuva l'Institut FSC, le 26 janvier 1725. Cette Bulle commence par les paroles latines « *In apostolicae dignitatis solio* ».

-- **Règles et Constitutions :**

Règle de vie des FSC. La Règle est le document qui traduit la vie et la définition d'une Congrégation religieuse, et elle doit être approuvée par le Saint Siège. La première Règle fut composée par SJBS - avec le concours des Frères ; publiée en 1705, elle fut réformée en 1717 (bien qu'une édition manuscrite circulait déjà depuis 1694). Avec l'approbation canonique de l'Institut, en 1725, divers points furent changés, mais elle resta plus ou moins intacte jusque dans le milieu du XX^{ème} siècle. Avec le renouveau promu par le Concile Vatican II (1965) on la reformula presque entièrement, et après avoir été « *ad experimentum* » pendant près de vingt années, elle fut approuvée définitivement par le Saint Siège le 26 janvier 1987.

- La Règle actuelle contient 149 articles et statuts, divisés en deux parties (« La vocation du Frère » et « Le gouvernement de l'Institut ») et une conclusion, le tout regroupé en dix chapitres. Sa modification revient au Chapitre général, qui ensuite la soumet au Saint Siège pour approbation définitive. Elle a un caractère normatif pour tous les Frères, et comme il y est dit « elle est l'expression fidèle du chartisme de La Salle ». En abrégé : R.

-- **La déclaration :**

“Déclaration: Le Frères des Écoles Chrétiennes dans le monde d'aujourd'hui”. Document élaboré par le 39^{ème} Chapitre général (1966-1967) dans lequel est définie l'identité du Frère et son nouveau rôle dans le monde moderne. Ce fut un texte éclairant dans les années précédant le renouveau promu par le Concile Vatican II et il reste aujourd'hui encore d'une grande actualité. Il contient 53 numéros se divisant en une introduction, huit chapitres (en trois parties) et une conclusion. En abrégé : Decl.

-- **Parménie :**

Petite localité des Alpes, près de Grenoble, au sud-est de la France, où SJBS se retira entre 1713-1714 pour récupérer d'une maladie. Il y rencontra Sœur Louise, qui l'aida à discerner son avenir par rapport à l'œuvre qu'il avait fondée. Bien que son séjour fût de courte durée, Parménie reste pour les lasalliens le lieu de « la nuit obscure » et de la crise du Fondateur. Maintenant il y a un domaine, propriété des Frères depuis 1964, où fonctionne une Maison de retraites spirituelles et de prière.

2.- Gouvernement de l'Institut

-- **Maison généralice :**

On nomme ainsi la Maison centrale de l'Institut qui est à Rome depuis 1936. On l'appelle aussi « Maison mère ». Elle loge le Frère Supérieur général et son Conseil et les Services généraux de l'Institut. Le CIL s'y tient également. En outre, les Chapitres généraux de l'Institut s'y déroulent.

- Au cours de son histoire la Maison généralice a été en différents endroits : Reims (1680), Paris (1688), Rouen (1705), Paris (1771), Melun (1780), Rome (1792), Lyon (1804), Paris (1821) et Lembecq-lez-Hal (en Belgique), de 1905 à 1936. En 1928 on décida de la transférer à Rome, pour être plus près du Saint Siège, au numéro 476 de la Via Aurelia, où elle se situe aujourd'hui.

-- **Fr. Supérieur général :**

C'est l'autorité suprême de l'Institut des FSC. Il exerce son autorité et son service selon les règles du droit canon et la législation de l'Institut. Il est élu de manière souveraine par le Chapitre général. Aux premiers siècles son mandat était à vie ; de 1946 à 1986 son mandat durait 10 ans et actuellement il est de 7 ans renouvelable.

Depuis SJBS l'Institut a eu 23 Frères Supérieurs et 3 Vicaires généraux ayant fait fonction de Supérieur. Ils ont tous été français sauf cinq : un belge (Fr. Denis), deux américains du nord (FF Charles Henry et John Johnston), un espagnol (Fr. José Pablo Basterrechea) et un costaricain, l'actuel (Fr. Álvaro Rodríguez) (cFr. Annexe 1).

-- **Fr. Vicaire général :**

C'est le Frère élu par le Chapitre général qui a pour mission de remplacer le Fr. Supérieur en son absence ou en cas de décès de celui-ci, jusqu'au prochain Chapitre général. Dans l'histoire de

l'Institut, en trois occasions (1795, 1940 et 1952) un Vicaire a dû remplacer le Frère Supérieur. Avant la création officielle de ce poste, au 37^{ème} Chapitre général (1946), ils étaient nommés par le Saint Siège.

-- Fr. Conseiller général :

C'est un Frère élu par le Chapitre général dont la mission est de collaborer avec le Fr. Supérieur général au gouvernement central de l'Institut. Jadis chaque Conseiller était chargé d'une zone géographique et/ou de quelque tâche spécifique. On l'appelait Fr. Assistant.

-- Fr. Assistant :

Nom donné autrefois, jusqu'en 1976, aux Frères qui faisaient partie du Régime, ou Conseil général de l'Institut.

-- Conseil général :

C'est la communauté des Frères chargés du gouvernement central de l'Institut. Elle est présidée par le Fr. Supérieur qui fait partie de cette communauté avec neuf autres Frères, dont le Fr. Vicaire général. Depuis 2007, la moitié d'entre eux résident en permanence à Rome et les autres dans leurs Régions respectives. Avant on le nommait « Régime ».

Pour connaître le nom des Conseillers généraux en fonction, voir la dernière édition du Memento.

-- Régime :

Nom par lequel on désignait jusqu'en 1976 le Conseil général de l'Institut FSC.

-- Fr. Visiteur général :

C'est le Frère qui jadis visitait et inspectait les Maisons de formation des FSC. Ce rôle a disparu avec le 39^{ème} Chapitre général (1966-1967).

-- Services généraux :

Conformément aux recommandations du 44^{ème} Chapitre général, les Secrétariats et Services ont pour but d'aider le Fr. Supérieur général et son Conseil dans le gouvernement et l'animation de l'Institut. Il y a quatre Secrétariats et deux Services centraux. Chacun d'eux reçoit l'aide d'un Conseil international formé de Frères et de Laïcs des Régions (Circulaire 456).

Secrétariats: Être Frères Aujourd'hui, Famille Lasallienne et Association, Mission Éducative Lasallienne et Solidarité et Développement

Services: Communication et Recherche et Ressources lasalliennes.

En outre il existe à la Maison généralice d'autres services précieux comme la traduction, le bureau du personnel et des statistiques, la comptabilité, les archives centrales, la bibliothèque, la documentation...

-- Fr. Secrétaire général :

C'est le Frère chargé au final des aspects administratifs de l'Institut. Il est membre de droit du Chapitre général et en est aussi le secrétaire.

-- Fr. Postulateur général :

C'est le Frère qui s'occupe des causes de béatification et canonisation de ceux que l'on considère être des « serviteurs de Dieu ».

-- Fr. Procureur général :

C'est le Frère qui s'occupe des relations de l'Institut FSC avec le Saint Siège.

-- Fr. Économe général :

C'est le Frère qui s'occupe de l'administration générale de l'Institut FSC.

-- Études lasalliennes :

Groupe d'experts en thèmes lasalliens du monde entier qui fonctionne à la Maison généralice pour publier diverses études sur SJBS et son charisme. Entre autres, ils ont édité une collection d'essais du même nom.

-- Chapitre général :

C'est l'assemblée des Frères qui constitue l'autorité suprême souveraine de l'Institut FSC. Il est convoqué tous les sept ans pour analyser la marche de l'Institut et fixer les lignes de travail pour la période qui suit. Ses délégués, élus librement par les Frères, élisent à leur tour le Frère Supérieur général et son Conseil.

Jusqu'en 1946 il était toujours convoqué quand le Frère Supérieur général le jugeait opportun ou à la suite de son décès. De 1946 à 1986 il se tenait tous les dix ans, et le Chapitre de 1986 décida qu'il aurait lieu tous les sept ans. Il se tient habituellement à la Maison généralice et il est convoqué deux ans auparavant. Le dernier, 44^{ème} du nom, s'est tenu en 2007.

-- Membre capitulaire :

Frère ou Laïc qui participe à un Chapitre –général ou de District.

-- Réunion inter-capitulaire :

Réunion qui a lieu entre deux Chapitres généraux (tous les sept ans); elle est convoquée à la Maison généralice par le Frère Supérieur et son Conseil. Y participent tous les FF Visiteurs, Régionaux, Présidents de Délégations et chargés des Services généraux de l'Institut. Elle n'a pas un caractère normatif. Elle a pour objectif d'évaluer la mise en marche des décisions prises lors du Chapitre général précédent et d'analyser la vie de l'Institut à tous les niveaux. Jusqu'à maintenant il y en a eu en 1961, 1971, 1981, 2004 et 2011.

-- Assemblée internationale de la Mission :

C'est une Assemblée de Frères et de laïcs convoquée par le Fr. Supérieur général pour traiter différents thèmes de la Mission lasallienne. Elle se veut un lieu de rencontre au niveau mondial entre les Frères et les partenaires, pour proposer des réponses aux nouveaux besoins de la mission, partager des expériences d'association et présenter des pistes d'action au Chapitre général suivant. La première s'est tenue à Rome en 2006 et la seconde est convoquée pour 2013. En abrégé : AIMEL. Deux tiers des participants sont laïcs.

-- MEL:

Sigle de **M**ission **É**ducative **L**asallienne. Ce concept a été conçu au 43^{ème} Chapitre général (2000) pour désigner toutes les activités éducatives et pastorales qui composent la Mission lasallienne.

-- Années particulières :

Exceptionnellement un Chapitre général peut suggérer au Conseil général la célébration d'une année pour souligner un thème en particulier : 1950-1951 fut une « Année lasallienne » ; 1958 « Année de la pauvreté » ; 1980 « Année du tricentenaire lasallien » ; 1995 « Année de la prière » et 2002 « Année des droits de l'enfant ».

3.- Organisation de l'Institut

-- District :

Chacune des divisions territoriales qui constituent l'Institut des FSC. C'est l'équivalent de la Province pour d'autres Congrégations religieuses. Au nombre de 100 dans le monde à une certaine époque, ils se sont regroupés et il n'en reste que 36 actuellement. À la tête de chaque District il y a le Frère Visiteur (Provincial), qui dépend directement du Frère Supérieur général. Les Districts d'une même zone ou d'une aire commune se regroupent en une entité plus grande, appelée Région, qui, à la différence du District, n'a pas de compétences canoniques.

-- Sous-District:

Circonscription appartenant à un District et qui pour des raisons pratiques (constituer par ex. un pays distinct) s'organise de façon autonome. Il est dirigé par un Frère Visiteur auxiliaire. Actuellement il n'y en a aucun dans l'Institut.

-- Délégation :

Circonscription de taille moindre qu'un District, et que pour des circonstances particulières le Frère Supérieur supervise directement par le biais d'un Délégué, qui agit en qualité de supérieur canonique. On lui ajoute un Frère Président de la Délégation, chargé de traiter sur place les affaires courantes. Actuellement il n'y en a que deux : Inde et Rwanda.

-- Secteur :

Unité territoriale plus petite et circonscrite dans un District, se composant de diverses communautés et œuvres et qui possède certaines particularités comme des caractéristiques linguistiques, historiques ou socioculturelles dans un cadre géographique donné. Même s'il est reconnu par la Règle (R 125b), c'est seulement ces dernières années qu'on a commencé à l'utiliser comme démarcation dans un District étendu (par ex. ARLEP) ou comme unité géographiquement différente (Malte par ex. est un Secteur du District de GB et Hong Kong, le Japon, La Malaisie, Myanmar, les Philippines, Singapour et la Thaïlande sont des Secteurs du District LEAD).

-- Région :

Chacune des entités régionales où se regroupent les Districts du monde entier. Ce n'est pas une structure de gouvernement, mais un moyen de coordination et de collaboration entre les Districts de l'Institut ayant une même origine, culture ou langue ou une affinité géographique qui les pousse à s'unir. On les nommait jadis « Assistances », à la charge d'un Assistant. À présent il existe cinq Régions (RELEM, RELAF, RELAL, PARC, RELAN) ; en effet en 2006 la REL se constitua à partir des cinq entités d'Europe (ARLEP, France, Italie, REBIM et RELEC) et en 2007 à la REL s'ajouta le Proche-Orient, donnant la RELEM ; en 2012 USA-Toronto et le Canada francophone s'unirent pour former la RELAN. Chaque Région est dirigée par le Frère Régional, qui, selon le cas, a ou n'a pas de pouvoir effectif sur la Région.

-- Fr. Régional :

C'est la façon courante d'appeler le Frère Conseiller général pour la Région (nom officiel). Jusqu'au 44^{ème} Chapitre général, selon les Régions, il pouvait avoir les pleins pouvoirs (comme le Frère Visiteur) ou avoir des fonctions essentiellement administratives.

-- RELEM:

Sigle de la « Région Lasallienne Europe et Méditerranée ». Elle fut créée le 8 mai 2007 en ajoutant à la REL la Région du Proche-Orient. Elle regroupe les Districts de l'ARLEP, Belgique Nord, Belgique Sud, Europe centrale, France, Grande Bretagne, Irlande, Italie, Pologne et Proche-Orient. Le Frère Jacques d'Huitema (français) en est le Conseiller général régional.

-- RELAF:

Sigle de la « Région Lasallienne d'Afrique-Madagascar », qui regroupe les Districts d'Antananarivo, Afrique de l'Ouest, Congo-Kinshasa, Douala, Golfe du Bénin, Lwanga et Rwanda. Le Frère Gabriel Somé en est le Conseiller général régional.

-- PARC:

Cycle de la « Conférence Régionale Pacifique-Asie ». Région lasallienne qui regroupe les Districts d'Australie-Nouvelle Zélande-Pakistan-Papouasie Nouvelle Guinée, Colombo, Inde, LEAD (District Lasallien Asie de l'Est) et Vietnam. Le Frère David Hawke en est le Conseiller général régional.

-- RELAL:

Sigle de la « Région Latino-Américaine Lasallienne », qui regroupe les Districts d'Antilles-Mexique Sud, Argentine-Paraguay, Bogota, Bolivie, Brésil-Chili, Amérique centrale-Panama, Equateur, Medellin, Mexique Nord, Pérou et Venezuela (www.relal.org.co). Le Frère Edgar Nicodem en est le Conseiller général régional.

-- RELAN:

Sigle de la « Région lasallienne d'Amérique du Nord » qui regroupe les Districts des États-Unis et du Canada : Canada francophone, District du Nord Est d'Amérique (DENA), Midwest, New Orleans-Santa Fe et San Francisco. Le Frère Robert Schieler en est le Conseiller général régional. (www.lasallian.info) (www.delasalle.qc.ca)

4.- Organisation du District

-- Fr. Visiteur titulaire

C'est le supérieur canonique d'une province religieuse ou District. La Règle indique qu'il est le garant, le responsable de l'unité et de la vitalité du District, il est son premier responsable et animateur. Le Fr. Visiteur est nommé par le Supérieur Général pour un mandat de quatre (trois) ans renouvelables. Pour nommer un Fr. Visiteur, les Frères du District votent normalement deux fois (la première est une sorte de sondage et la suivante, définitive, est envoyée à Rome) de cette liste on tire trois noms et parmi ces noms le Supérieur nomme celui qui sera le Visiteur.

Au XIXème siècle on a utilisé en France l'expression Visiteur Provincial pour indiquer les FF Visiteurs qui réalisaient leur travail dans des pays autres que la France. C'est-à-dire, «dans les provinces ».

-- Maison provinciale.

C'est le lieu de résidence du Fr.Visiteur en titre (Provincial) ainsi que le lieu où se trouvent les services administratifs du District

-- Chapitre de District

C'est une assemblée de Frères, où les questions qui sont traitées ont un caractère pastoral et administratif. C'est l'autorité suprême d'un District. Chaque trois ou quatre ans on convoque le Chapitre de District pour analyser sa marche et son fonctionnement, on y définit les lignes de travail à suivre pour la période suivante. Il y a des membres de droit (les FF Visiteurs et les membres du Conseil), des membres élus (par les Frères), et des membres nommés ou invités par le Fr.Visiteur. Cette assemblée suprême élit le Conseil de District. Sa convocation est obligatoire après l'élection du Visiteur et la tenue d'un Chapitre Général

-- Assemblée de la MEL

Ce sont les sigles d' « Assemblée de la Mission ». Assemblée souveraine qui constitue le principal organisme de participation et de représentation de Frères et de laïcs pour réfléchir et fixer les objectifs et les lignes d'action communes du District dans les établissements et les œuvres éducatives. Ses membres peuvent être de droit (les FF Visiteurs et les membres du Conseil de la Mission), élus (par les Frères et les laïcs), nommés ou invités par le Fr. Visiteur. Etant une assemblée suprême elle élit le conseil de Mission. D'habitude elle se réunit avant la tenue du Chapitre de District et elle est convoquée par le Fr. Visiteur.

-- Conseil de District

Organe normatif et collégial de gouvernement dont le travail est, selon la Règle, d'encourager l'unité du District et d'aider le Fr. Visiteur dans l'exercice de sa responsabilité : établir des projets pour la bonne marche du District et examiner les problèmes qui se présentent... Pour que certains actes soient valides le Fr. Visiteur doit demander le point de vue ou bien le consentement du Conseil. Il est élu par le Chapitre du District et les FF Visiteurs en sont membres de droit. Il est présidé par le Fr. Visiteur et se réunit au moins une fois par trimestre.

-- Frère Conseiller du District

C'est un membre de ce Conseil de District

-- Conseil de la Mission

C'est un organisme de consultation et de décision du Visiteur pour appliquer dans le District les conclusions de l'Assemblée de la MEL. Il est élu par l'Assemblée de la MEL et les FF Visiteurs en sont membres de droit. Il est présidé par le Fr. Visiteur et convoqué environ une fois par trimestre.

-- Conseiller pour la Mission

C'est un membre du Conseil de la Mission. Il peut être Frère ou laïc.

-- Commissions du District

Dans l'organisation du District ce sont des groupes de travail qui se réunissent entre deux Chapitres pour mettre en route les propositions approuvées par le Chapitre de District, pour approfondir certains sujets ou conseiller le responsable d'une tâche. Les membres, aussi bien Frères que laïcs, sont désignés par le Fr. Visiteur et cessent leurs fonctions lorsqu'un Chapitre commence. Bien que leur nombre soit variable, ces commissions sont généralement formées d'un représentant de chaque Secteur et elles se réunissent une fois par trimestre.

-- Statuts du District

C'est un document administratif approuvé par le Chapitre du District et par le Frère Supérieur Général dans lequel sont établies les normes et les critères qui permettront le bon fonctionnement du District : règlements, critères, façons de procéder...

-- Le Frère Directeur (de Communauté)

C'est le supérieur canonique d'une Communauté. La Règle dit « *qu'il est au service de ses Frères pour les aider à progresser spirituellement et à réaliser leur vocation personnelle et communautaire* ». Il est le premier responsable de la Communauté et de son unité, ainsi que de l'administration des biens et du bon fonctionnement des services communs. Il est aussi le lien entre la Communauté locale et le District. Il est nommé par le Fr. Visiteur

-- Le Directeur (d'établissement)

Représentant ordinaire de l'entité titulaire d'un centre d'éducation devant l'Administration de l'éducation et les autres organismes administratifs. Il peut être Frère ou laïc. Dans son établissement, il est chargé de mener à bien la MEL et les autres projets éducatifs.

-- Le Frère Sous-directeur

C'est la personne qui aide, conseille et, au besoin, remplace le Directeur de la Communauté.

-- Le Frère Économe du District

Administrateur. Quelqu'un d'autre que le Fr. Visiteur mais qui travaille sous son autorité. Il est chargé de l'administration des biens du District ou du Secteur. Un Conseil économique l'aide dans son travail. Chaque Communauté peut aussi avoir un Fr. Économe.

-- Conseil de Communauté

C'est un groupe de Frères qui dans une Communauté, relativement nombreuse, conseille le Fr. Directeur sur certains sujets quand celui-ci leur demande.

-- Projet communautaire.

C'est un document que la communauté établit chaque année pour expliquer comment elle entend vivre la Règle de façon concrète au cours de l'année scolaire. Ce document doit être approuvé par le Fr. Visiteur. Il s'est généralisé après le 40^{ème} Chapitre Général (1976).

-- Le projet personnel

C'est un document annuel que chaque Frère élabore pour détailler les aspects qu'il souhaite travailler dans sa vie quotidienne. Ce travail a été recommandé à partir du 41^{ème} Chapitre Général (1986).

5- Le charisme lasallien

-- Les Sœurs Guadeloupaines de La Salle

C'est un Institut religieux féminin, fondé en 1946 au Mexique par le Frère français Jean Fromental. Il s'inspire du charisme de SJBS et est placé sous la protection de Notre Dame de Guadeloupe, patronne du Mexique et de toute l'Amérique Latine. C'est une Congrégation Religieuse de droit pontifical, approuvée par le Pape Paul VI. Actuellement cet Institut compte environ 240 Sœurs réparties au Mexique, en Colombie, au Brésil, au Pérou, en Équateur, en Bolivie, aux USA, en Italie, à Madagascar et aux Philippines. Le 43ème Chapitre Général (2000) a reconnu cet Institut comme Associé à la Mission éducative (www.hgs.org.mx)

-- Les Sœurs La Salle du Vietnam

C'est un Institut Religieux féminin fondé en 1966 au Vietnam par le Fr. Bernard Le-Van-Tam qui s'inspire du charisme de SJBS. C'est un Institut de droit diocésain approuvé en 2002. Actuellement 60 Sœurs en font partie et travaillent en Australie, aux Philippines, en Thaïlande, aux USA et au Vietnam. Le 43ème Chapitre Général (2000) a reconnu cet Institut comme associé à la Mission éducative (www.thelasallesisters.org)

-- L'Union des Catéchistes du Saint Crucifix et de la Vierge Immaculée

C'est une association canonique de fidèles dont la mission est la catéchèse, aussi bien à l'école que dans les paroisses. Sa spiritualité s'inspire de l'adoration du Christ Crucifié et Ressuscité. Cette Association a été fondée en Italie par le Frère Teodoro Garberoglio et reconnue par l'Église en 1914. A l'époque quelques-uns de ses membres ont prononcé les vœux de chasteté et d'obéissance, c'est ainsi qu'en 1948 elle est devenue un Institut séculier consacré à la pratique de la perfection chrétienne dans le monde et à l'apostolat catéchistique social dans la vie et le travail. Actuellement on compte environ 110 membres consacrés ou associés. Ils sont présents au Pérou, en Érythrée et surtout en Italie où ils possèdent 30 établissements de Formation Professionnelle où travaillent 200 professeurs. Depuis le 43^{ème} Chapitre Général (2000) elle est reconnue comme membre associé à la Mission éducative (www.unione catechisti.it)

-- Signum Fidei.

C'est une fraternité de laïcs lasalliens. Elle a été fondée en 1976. Elle regroupe des hommes et des femmes qui veulent consacrer leur vie à l'éducation chrétienne suivant le charisme lasallien, dans la réalité concrète du mariage, du travail... Selon leur « Style de vie » ses membres sont des laïcs adultes chrétiens qui répondent à un appel personnel de Dieu. Cette fraternité est active dans des communautés locales, plus ou moins nombreuses, qui s'aident mutuellement. Ces fraternités sont apparues en Belgique. Elles sont actuellement plus de 1000 membres en 32 pays.

Leur nom, pris dans les armes de l'Institut FSC, veut souligner l'union profonde avec les Frères et le désir d'être dans le monde de l'éducation comme « signes de foi ».

Il a été le premier mouvement lasallien à poser un geste d'Association lorsque 11 membres, venant de plusieurs pays européens, ont fait leur consécration en présence des Frères réunis à l'occasion du 40^{ème} Chapitre Général (juin 1976). Les Frères Paulus Adams et Mael Olivé en ont été les principaux animateurs. Depuis le 43^{ème} Chapitre Général (2000) ce mouvement est reconnu comme Associé à la Mission éducative.

-- Famille Lasallienne.

Le 40^{ème} Chapitre Général (1993) a été le premier à employer cette expression dans sa « Lettre à la Famille Lasallienne » (1989) désignant ainsi toutes les personnes proches du charisme lasallien : Frères, professeurs, personnes ne travaillant pas à l'école, élèves, parents, anciens élèves... Cette expression exprime une réalité assez imprécise. On l'emploie aussi pour tous les Instituts et groupements lasalliens pour exprimer leur appartenance et leur expérience du charisme lasallien.

-- Mission partagée

C'est l'expression a été employée lors du 41^{ème} Chapitre Général (1993). Elle voulait indiquer l'évolution de certaines personnes, surtout des laïcs qui s'associent à la Mission éducative lasallienne des Frères.

-- Association.

Cette expression est très employée dans la tradition de l'Institut (« ensemble et par association »). Elle a été reprise et renforcée lors du 43^{ème} Chapitre Général (2000) pour désigner les nouvelles formules d'engagement dans la Mission lasallienne. Elle a son origine dans les vœux prononcés le 6 juin 1694 par SJBS et douze Frères qui s'engagèrent par les vœux d'association, d'obéissance et de stabilité à assurer la stabilité de la Société des Écoles Chrétiennes. Ceci a été le fondement dès le début de l'association de milliers de Frères à l'Institut FSC pendant plus de trois siècles.

-S'associer est se rendre solidaire de toutes les personnes qui participent au travail de la Mission Éducative Lasallienne (Frères, Sœurs et laïcs), de toutes ces personnes s'engagent à atteindre les objectifs de cette Mission, surtout celui de travailler pour le plus pauvres, à la lumière du charisme hérité de SJBS. C'est avant tout une démarche personnelle où chacun doit assimiler l'identité lasallienne. Les façons d'y parvenir et d'y travailler sont très diverses. Les Frères, par exemple, le font en prononçant le vœu «d' association pour le service éducatif des pauvres ».

Le 43^{ème} Chapitre Général, cité précédemment, parle de plusieurs sortes d'associés et d'associations :

- On fait la distinction entre « collaborateurs » (les personnes qui collaborent de fait à la mission) et les « associés » (les personnes qui vivent proches des Frères et qui sont fortement engagées dans la mission lasallienne, ayant conscience de vivre vraiment une vocation. Ces personnes peuvent avoir posé un geste explicite publique ou pas).

- Il faut faire une distinction entre les différents degrés d'Association. Il y a des associés pour des raisons affectives (les « associés de cœur », comme beaucoup d'Associations d'Anciens Élèves) ; les associés en recherche d'une spiritualité qui contribue au développement de leur vie chrétienne (associations à « caractère spirituel » comme les Communautés Chrétiennes La Salle) ; les associés qui participent à la mission éducative (que ce soit de façon provisoire-comme les Jeunes Volontaires Lasalliens, ou pour toute leur vie du fait de leur fonction : professeurs, éducateurs, animateurs, directeurs d'établissement...) et les associés de type juridique (qui regroupent les laïcs directeurs d'établissements comme l'Association La Salle en France).

-- Associé.

C'est la personne qui a fait un geste explicite d'Association à la Mission éducative lasallienne. Cette personne peut vivre dans une communauté précise ou bien être en relation avec la Communauté lasallienne de Frères et de laïcs la plus proche.

-- **Affilié**

C'est un titre que l'on donne dans l'Institut aux personnes qui sont proches des Frères et apprécient la spiritualité lasallienne, qui ont aidé l'Institut dans sa mission, soit par leur engagement personnel ou en apportant une aide financière et matérielle. Les affiliés peuvent apposer à leur nom les sigles AFSC : Affilié aux Frères des Ecoles Chrétiennes.

-- **Bienfaiteur**

On confère ce titre à certaines personnes, pour les récompenser des divers services rendus à l'Institut

-- **Canonisation**

Le Saint Siège, dans une cérémonie liturgique reconnaît comme saint un serviteur de Dieu déjà béatifié et l'inscrit dans le catalogue des saints.

Jusqu'à présent ont été canonisés SJBS (en 1900) et douze Frères : Saint Bénilde (1967) – Français, San Miguel Febres Cordero (1984) –Équatorien, Saint Mutien Marie (1989) –Belge, et les huit Frères martyrs espagnols de la Communauté de Turon (le Fr. Cirilo Beltrán et ses compagnons) auxquels il faut ajouter le Fr. Jaime Hilario (1999).

-- **Béatification**

Cérémonie liturgique par laquelle le Saint Siège reconnaît bienheureux un serviteur de Dieu dont les vertus ont été d'abord reconnues, pour qu'on puisse lui rendre un culte public. Dans le cas des martyrs il n'est exigé aucun miracle, il suffit que le martyr soit reconnu officiellement.

Jusqu'à présent ont été béatifiés les Frères Arnould (1987), Scubilion (1989)- les deux sont Français- et Raphaël Rafiringa (2009) –Malgache- ainsi que d'autres groupes de martyrs de la Révolution Française (les frères Salomon en 1926 et les trois martyrs des Pontons, en 1995) ainsi que ceux de la Guerre Civil espagnole (sept à Almería en 1993 ; cinq FF de Valencia, en 2001 ; 58 FF dans des divers diocèses en 2007 (44 à Barcelone -parmi eux deux Français – et 14 du District de Madrid (Procès de Santa Cruz de Mudela, 5 FF ; Lorca, 5 FF et Consuegra, 4 FF) et prochainement 33 FF de Madrid (Martyrs de Griñón, Sainte Susanne, Editorial Bruño et de la Procure).

-- **Frères Martyrs.**

Ce sont les Frères qui ont offert leur vie en témoignage de leur Foi. Tout au long des trois siècles de vie de l'Institut, on trouve plus de 200 FF martyrs. Aux Martyrs de la Révolution Française (7 FF), les Espagnols des Asturies et de la Guerre Civile (165 FF), on trouve deux assassinés au Mexique en 1914, trois en Pologne (entre 1939 et 1943), 16 au Philippines pendant la Seconde Guerre Mondiale (1945), deux au Vietnam en 1968 et deux autres en Amérique Latine (au Guatemala et en Colombie) en 1982 et 1991.

-Avec les 165 FF morts avant et après la Guerre Civile espagnole, on a ouvert 10 Procès diocésains de béatification, sept d'entre eux sont déjà terminés (avec 78 FF béatifiés : Procès de Almería, Barcelone, Consuegra (Toledo), Lorca (Cartagena), Santa Cruz de Mudela (Ciudad Real), Turón (Asturies) et Valencia) trois Procès sont encore ouverts, avec 37 FF du diocèse de Madrid et 39 FF de Tarragone dont la béatification est prévue prochainement.

-- **Vénéral**

C'est le premier titre que l'Eglise Catholique concède à ceux qui sont morts « en odeur de sainteté » suivi d'habitude du titre de bienheureux et finalement de saint.

-Actuellement dans la Cause de Béatification, plusieurs Frères, ont déjà ce titre : FF Alpert Mosch (Français, + 1898), Exupérien Mas (Français, +1905), Gregoire Bühl (Allemand, + 1973), Teodoretto Garberoglio (Italien,+ 1954), Théofanes Léon Châtillon (Canadien +1929), et Andrés Hibernón (Espagnol +1969).

-D'autres Frères sont aussi proposés à la Cause de Béatification. Ce sont : les FF Jean Fromental Cayroche (Français, +1978), Adolfo Lanzuela (Espagnol, (976), Victorino Arnaud (Français, +1966) et Santiago Miller (Américain, +1982)

-- **Serviteur de Dieu**

Dans l'Eglise on donne ce nom à une personne décédée en « odeur de sainteté » et dont on a introduit le nom dans la Cause de Béatification.

-- « **Signum Fidei** »

Expression latine qui apparaît autour d'une étoile à cinq branches dans les armes de l'Institut FSC. On la traduit par « Signe de la foi ». Elle rappelle l'esprit de l'Institut et la Foi qui doit porter le Frère à réaliser toutes ses actions et à déployer son zèle apostolique.

-- **Les armes de l'Institut**

Étoile à cinq branches avec la légende « Signum Fidei ». L'étoile symbolise l'idéal apostolique du Frère et son champ d'apostolat qui est le monde entier, les cinq continents.

C'est le chapitre Général de 1751 qui a remplacé par ce symbole l'image de Saint Joseph avec l'Enfant Jésus et une fleur de lys employés jusqu'alors.

-- « Indivisa Manent »

C'est une légende qui apparaît souvent dans les armes des Anciens Élèves lasalliens dont les origines remontent aux armoiries de la famille De La Salle. Elle signifie « demeurer inséparables, unis et indivisibles ».

-- Les armes des « Anciens Élèves »

Trois chevrons qui se trouvent dans les armoiries de la famille De La Salle ; il est partagé en plusieurs quartiers. Il semblerait que toutes ces armoiries ont une racine commune provenant de la région de Seo d'Urgell et elles présentent un motif qui leur est commun : un ou plusieurs chevrons brisés (dans la plupart des armoiries connues de la famille trois chevrons prédominant). La tradition nous apprend que Johan Salla, un des ancêtres de SJBS qui escortait comme chevalier le Roi Alphonse II Le Chaste, est mort écrasé par un rocher qui lui brisa les jambes mais les os ne se sont pas séparés. Les chevrons représentent donc les os brisés. On peut lire la légende « indivisa manent » et tout en haut se trouve l'étoile à cinq branches symbole de l'idéal apostolique du Frère et de la foi.

-- Chevron

C'est du bois solide que l'on employait dans l'ancien temps comme poutre. En héraldique il est devenu est une des pièces les plus importantes qui servent à ennoblir les armoiries, on les découvre avec une pointe allongée vers le centre, à la manière d'un compas ouvert. On l'accordait aux chevaliers qui avaient réussi à prendre une forteresse c'est le cas de Johan Salla un des ancêtres de SJBS. Dans certains pays de l'Amérique Latine on a conservé le mot français « chevron ».

-- Ancien Élève

Celui qui a étudié dans un établissement lasallien. Vers la fin du XIXème siècle, dans certains pays européens, a commencé un mouvement d'association, encouragé par les Frères dont le résultat a été la formation de nombreuses associations d'Anciens Élèves et même de Syndicats Chrétiens.

-- Confédération Mondiale des Anciens Élèves lasalliens.

C'est une Organisation née en 1958 pour grouper les diverses Associations et Fédérations d'Anciens Élèves qui fonctionnaient dans plusieurs endroits du monde. Les ordonnances ont été approuvées en 1960, depuis on a convoqué six Congrès ou Assemblées mondiales : Barcelone (1964), Canada (1967), Buenos Aires (1972), Malte (1976), Paris (1980) et Mexico (1984). A la suite des dernières orientations du 41ème Chapitre Général (1986) cette Confédération a dû redéfinir ses fonctions et elle a cessé ses activités en 1990 pour faire place à l'UMAEL.

-- U.M.A.E.L.

Sigle Français de « L'Union Mondiale des Anciens Élèves lasalliens » Elle a été constituée en 1994 et a remplacé la Confédération Mondiale des Anciens Élèves lasalliens. Jusqu'à présent elle a convoqué trois Congrès ou Assemblées Générales à Jerez de la Frontera (1994), Rome (1999), Mexico (2003), Panama (2007) et Manille (2011). Actuellement le Président responsable est D. Henry Atayde des Philippines
(WWW.umael-lasalle.org)

-- O.M.A.E.C

Sigle de « Organisation Mondiale des Anciens Élèves de l'Éducation Catholique. L'U.M.A.E.L en fait partie. C'est une Association internationale créée en 1967, sans but lucratif, elle regroupe les Associations et les Organisations des Anciens Élèves de l'Enseignement Catholique
(www.omaec.info)

6. Structures de formation

-- Formation initiale.

Période fondamentale de formation de quelqu'un voulant entrer dans l'Institut FSC au cours de laquelle il s'efforce d'approfondir et assimiler le charisme du Fondateur pour essayer de vivre en accord avec la vocation à laquelle le Seigneur l'appelle.

Ce temps est souvent distribué en plusieurs étapes adaptées à l'âge du candidat. Actuellement ce temps de préparation comprend le Postulat, le Noviciat et l'étape des Vœux temporaires. Cette dernière comprend trois parties, celle qui suit immédiatement le Noviciat et que l'on appelle « Scolasticat », les premières années d'activité en communauté et la préparation à la profession perpétuelle. Certains Districts gardent encore une période préalable que l'on appelle Juvénat ou Petit Noviciat.

-- Postulat.

La Règle parle d'un temps consacré à la formation initiale et qui s'appuie sur une organisation bien définie précédant et préparant l'entrée au Noviciat. On offre alors au candidat, appelé aussi postulant, les moyens appropriés, exigés et nécessaires pour l'aider dans son évolution personnelle, enrichir sa foi, discerner l'authenticité de sa vocation à la vie de Frère et réfléchir à son dessein

d'entrer au Noviciat, tout en expérimentant la vie communautaire et apostolique de l'Institut. Dans certains Districts on parle d'une période de préparation avant le Noviciat

-- Noviciat

La Règle parle d'un temps consacré à la formation initiale, qui permet d'expérimenter de façon privilégiée l'initiation à la vie religieuse du Frère. C'est alors que les animateurs aident les novices à « acquérir progressivement l'aptitude spirituelle de base, spécifique au disciple de SJB et qui n'est autre que sa consécration à Dieu, à la suite du Christ pour un service communautaire d'évangélisation et d'éducation ouvert à tous, en particulier aux moins favorisés. Le Noviciat se termine avec l'émission des premiers vœux

-- Scolasticat

C'est l'étape de formation qui suit immédiatement le Noviciat. Au cours de cette période, le Frère achève sa formation professionnelle en suivant des études universitaires qui lui seront nécessaires pour son travail d'éducation, sans négliger pour autant les aspects théologiques et lasalliens. Le Fr. scolastique s'engage aussi dans des projets apostoliques qui le préparent à son travail d'avenir.

-- Responsables de la Formation

Ce sont les personnes chargées d'organiser et de faciliter la formation de ceux qui s'initient à la vie religieuse. Ils s'intègrent dans les Communautés qui assurent cette formation : Postulat, Noviciat et Scolasticat.

-- Prise d'Habit

Dans les régions où l'on porte encore l'habit c'est la cérémonie d'ouverture du Noviciat et d'entrée dans la Vie Religieuse. Pendant une célébration eucharistique, le postulant est accompagné d'un Frère plus expérimenté nommé « parrain » qui lui remet l'habit. Avant le concile Vatican II, le nouveau novice recevait un nouveau nom de « religion », cela voulait montrer la rupture avec la vie qu'il avait menée précédemment. Dans les régions où l'on ne porte plus l'habit, le commencement du Noviciat se déroule au cours d'une cérémonie que l'on appelle « initiation à la Vie religieuse ».

-- Chapitre de Vœux

C'est la réunion où l'on examine la demande d'admission aux Vœux présentée par un Frère.

A cette réunion participent normalement les membres du Conseil de District ayant des vœux perpétuels. Certains appellent Chapitre de Vœux la réunion des Frères où l'on prépare l'information qui sera présentée au Chapitre de Vœux sur l'évaluation d'un Frère. Ce n'est pas approprié.

-- Première Profession

C'est le moment où un Frère, à la fin de son Noviciat, prononce ses premiers vœux au cours d'une cérémonie religieuse. Dans l'Institut la personne qui reçoit les vœux est le Supérieur Général ou bien son délégué, et dans le District c'est le Fr. Visiteur ou bien son délégué.

-- Consécration

C'est un sentiment d'appartenance, d'abandon total à Dieu à la suite radicale du Christ. Dans le contexte de l'association lasallienne, cette consécration est une perspective capitale dans l'association, car elle se rapporte à son origine qui est Dieu lui-même. Dans un certain contexte on entend le mot consécration comme engagement. On appelle aussi consécration l'acte par lequel une personne ratifie son appartenance à une Congrégation religieuse en prononçant les vœux canoniques de chasteté, pauvreté et obéissance.

-- Vœux

Ce sont les promesses faites par les Frères, comme preuve de leur consécration religieuse. Du temps du Fondateur, les Frères ne prononçaient que les vœux d'association, de stabilité dans l'Institut et d'obéissance. Ce n'est qu'en 1726, lorsque le Saint Siège approuva l'Institut que l'on introduisit les vœux religieux traditionnels de pauvreté, chasteté et obéissance. La Règle de 1987 signale que les vœux des FSC sont actuellement les vœux de chasteté, pauvreté, obéissance, association pour le service éducatif des pauvres et stabilité dans l'Institut.

Il existe une tradition dans l'Institut, c'est celle de renouveler symboliquement les vœux publiquement lors de la fête de la Très Sainte Trinité. On veut ainsi rappeler la date de 1686 où pour la première fois, 12 Frères, ont prononcé le vœu d'obéissance, ainsi que le jour de 1694 où ils ont formulé les vœux perpétuels d'obéissance, association et stabilité.

-- Vœux temporels.

Ce sont les vœux qu'un Frère prononce pour une période de temps déterminée. La durée peut être entre une et trois années. Normalement on prononce des vœux annuels.

-- Vœux perpétuels

Ce sont les vœux qu'un Frère prononce et qui l'engagent pour toute sa vie. Dans d'autres Congrégations ces vœux reçoivent le nom de « solennels ».

-- Profession Perpétuelle

Lorsqu'un Frère décide de se consacrer à Dieu dans l'Institut pour toute sa vie, il prononce des vœux perpétuels. Pour y accéder il faut avoir au moins 25 ans et au moins cinq de vœux temporels, avoir vécu trois ans en communauté engagé dans un projet apostolique. D'habitude il existe une période particulière de préparation pour cette Profession dont la durée est d'un an.

-- Absence

C'est la permission que l'on concède à un Frère pour vivre pendant une période d'un an au maximum, dans un endroit autre qu'une communauté religieuse. Pendant ce temps le Frère conserve tous ses droits.

-- Frère exclastré

C'est la situation très particulière où un Frère vit en dehors des communautés de l'Institut et travaille hors des centres de l'Institut. Le Frère cependant fait encore partie de l'Institut et conserve certains droits comme Frère. La période de sécularisation ne peut excéder trois ans.

-- Les Frères jubilaires

Ce sont les Frères qui célèbrent leurs noces d'argent, d'or ou de diamant, de Prise d'habit ou de Profession Perpétuelle. D'habitude on rappelle la date au cours de la Journée du District ou du Secteur.

-- C.I.L.

Sigle de « Centre International Lasallien » dont le centre se trouve à Rome, à la Maison Mère. C'est un service pour la formation lasallienne que l'on offrait jadis seulement aux Frères. Aujourd'hui elle aussi ouverte aux laïcs venant de partout. Cette organisation a remplacé le « Second Noviciat ». La durée varie et s'adapte à des objectifs fixés au préalable.

« Comme service spécifique du Centre de l'Institut, le Centre International Lasallien (C.I.L.) vise à contribuer à l'unité vivante et à la revitalisation de l'Institut, dans la diversité des cultures. Il favorise ainsi la rénovation spirituelle des Frères qui y participent et la préparation de ceux qui seront appelés à remplir des fonctions de responsabilité dans l'Institut». (R 101,i)

-- S.I.E.L

Sigle de « Session Internationale des Études Lasalliennes » C'est une organisation qui s'occupe de formation spécifiquement lasallienne pendant une longue période de temps, elle se déroule à la Maison Généralice.

Jusqu'à présent plusieurs rencontres de ce genre ont eu lieu en 1988-89, 1990-91, 1998-1999, 2000, 2009-10 et 2012-13. Des laïcs ont pris part aux quatre dernières rencontres.

-- Jesus Magister

Institut pontifical Jesus Magister, Institut Supérieur de Théologie a commencé son travail à partir de 1957, ayant comme objectif la formation théologique et catéchistique des religieux laïcs au niveau international. Cet Institut a été officiellement reconnu en 1960 et rattaché à la Faculté de Théologie de l'Université du Latran à Rome. Il a fonctionné jusqu'à 1971.

-- Lasalianum

C'est le nom donné à la Communauté des Frères étudiants établie à la Maison Généralice Le nom suivait l'exemple d'autres Congrégations religieuses (Gregorianum, Angelicum, Salesianum...). Cette Communauté a commencé son travail à partir de 1949. Le nom indique aussi une collection d'études sur le Saint Fondateur écrite par les Frères Etudiants en Théologie de cette Communauté.

-- AIUL

(IALU en Anglais) Sigle de « Association Internationales d'Universités Lasalliennes ». Elle a été créée en 1998. Elle se veut le lien entre tous les centres lasalliens d'éducation supérieure, encourageant des activités diverses, les échanges d'information et organisant rencontres et séminaires (www.lasalle-ialu.org).

Il y a actuellement environ 70 centres universitaires lasalliens dans le monde : 7 aux USA., 35 en Amérique Latine, 2 en Afrique, 14 en Asie et 8 en Europe.

-- Œuvres d'éducation non formelle

Elles sont connues aussi comme « Œuvres d'éducation sociale » Ce sont des initiatives d'éducation où travaillent les Frères et les laïcs et qui ne font pas partie du système éducatif ordinaire. Elles répondent au désir de continuer la tradition lasallienne d'attention prioritaire aux plus délaissés et aussi pour pallier aux nouvelles pauvretés éducatives se manifestant dans la société.

Elles forment un groupe très créatif et divers, répondant à des formules juridiques diverses et à des champs de travail tels que foyers de protection pour les jeunes, programmes de Garantie Sociale et d'Insertion dans le travail pour des jeunes en situations à risque, alphabétisation d'adultes, centres pour aider les anciens toxicomanes, centres d'attention pendant la journée, aide aux jeunes en difficulté avec les études, recherche de travail pour les adultes... Parfois les responsables sont les membres de l'Institut FSC et souvent ils partagent la responsabilité avec d'autres organisations. On compte plus de 300 œuvres qui sont inscrites au Secrétariat de Solidarité et Développement qui s'occupe directement des enfants et des jeunes qui sont en situations à risque.

7.- Structures éducatives et pastorales

-- La réflexion du matin.

Depuis le temps du Saint Fondateur c'est une pratique authentiquement lasallienne. Elle consiste au début de la classe du matin à dédier quelques minutes à une courte réflexion sur des faits concrets de la vie quotidienne suivie d'une prière d'action de grâces.

-- C.I.J.L.

Ce sont les sigles du « Conseil International des jeunes lasalliens » (en Anglais, I.C.Y.L : « International Council of Young Lasallians). Il a été établi en 2003 pour donner suite à une motion des jeunes lasalliens qui ont assisté aux Journées Mondiales de la Jeunesse à Québec. Cette motion avait comme objectif d'encourager et d'appuyer l'engagement des jeunes lasalliens membres de divers mouvements de jeunesse de monde entier. Ce Conseil est formé par 11 jeunes de divers districts, encadrés par le Fr. Vicaire Général. Depuis on a organisé deux rencontres internationales, une en 2002 à Québec et la suivante à Rome en 2006.

Le responsable est membre du Secrétariat pour la Famille Lasallienne et de l'Association. Depuis 2007, parmi les diverses activités organisées il faut signaler, chaque mois d'Octobre les « Journées Internationales Lasalliennes pour la Paix » (J.I.L.P), ainsi que la publication d'un Bulletin numérisé « Lumen » destiné à tous les jeunes lasalliens.

-- ONDG

Sigle de : « Organisation Non Gouvernementale pour le Développement » C'est un groupe de personnes volontaires, sans but lucratif, qui se caractérise aux niveaux local, national ou international, par son altruisme et est dirigé par des personnes dont l'intérêt est commun. Les ONG mènent à bien une grande variété de services humanitaires et font connaître au gouvernement les soucis et préoccupations des personnes ; elles surveillent les diverses politiques et appuient la participation dans la communauté. Certaines organisations s'occupent de sujets tels que les droits de l'homme, la défense écologique ou la santé.

--Les ONG lasalliennes sont : ÉDDÉ (Education et Développement) en France, PRODESSA (Projet de Développement Santiago) au Guatemala et SECOLA (Service de Coopération Educative Latino-américaine dans la RELAL.

-- SECOLI

Sigle de « SErvice de COopération Lasallienne Internationale ». Organisme établi en 1966 qui s'occupe de la coordination des travaux missionnaires de l'Institut FSC.

Il répartit aussi les différentes aides matérielles et les personnes qui se déplacent dans les pays du Tiers Monde. Le centre se trouve à la Maison Généralice (www.lasalle.org). A partir du 44^{ème} Chapitre, ce service, ainsi que le Bureau pour le Développement dépendent du Secrétariat Solidarité et Développement.

-- De La Salle Solidarieta Internazionale ONLUS

C'est une Fondation établie en Novembre 2010. Son siège social se trouve à Rome.

Les associations qui l'ont formée sont les suivantes : Le Centre de l'Institut, RELAL, RELAF, PARC, les Districts du Canada francophone, l'Italie, l'ÉDDÉ (France), l'ARLEP et La Salle International Foundation (USA). En 2012 d'autres membres sont venus étoffer cette Fondation : la Lasallian Foundation Australia et PROYDE. Le Président de cette Fondation est actuellement le Fr. Supérieur Général, Fr. Alvaro Rodríguez Echeverría.

Cette Fondation a été mise en place avec un objectif concret : être le lien de coordination entre le travail de solidarité et le développement des Lasalliens dans les diverses parties du monde et favoriser les échanges d'expériences et d'informations encadrant la présentation partagée de la mission lasallienne dans le monde.

Les objectifs et les activités répondent aux intentions et aux lignes d'action du Secrétariat de Solidarité et Développement et l'on peut les résumer ainsi :

*Coopérer au développement des populations pauvres du monde en protégeant leurs droits et en travaillant à promouvoir l'éducation, leur bien-être humain, la justice et la paix.

*Faire progresser le volontariat social pour aider au développement et rendre les citoyens sensibles à la formation d'une conscience civile solide qui les aidera à être plus solidaires. C'est ainsi qu'ils pourront aider au développement des gens, aussi bien ceux des pays développés que ceux du Tiers Monde.

-- Volontariat lasallien

Dans certains Districts il existe déjà un programme établi pour le Volontariat lasallien, dont l'objectif est d'offrir la possibilité de répondre à l'appel de rendre un service aux pauvres pendant un certain temps (s'étendant d'une année à trois ans) dans le domaine de l'éducation. Pendant ce temps les Volontaires lasalliens sont associés à la mission lasallienne et participent à la vie communautaire et à l'apostolat.

-- Les Droits de l'enfant.

Pour prendre conscience de l'importance de la Déclaration des Droits de l'enfant (approuvée par l'ONU en 1989, le 43^{ème} Chapitre Général (2000) décida que l'année 2002 serait l'Année des Droits de l'enfant dans le monde lasallien car nos centres d'éducation ont d'importantes possibilités pour faire prendre conscience du problème, défendre et mettre en pratique ces droits. C'est grâce à une initiative du précédent Supérieur Général Fr. John Johnston que l'on découvrit la complexité du problème dans des nombreux pays et il prit fait et cause pour la question dans ses écrits.

-- La Salle international Foundation

Cette Fondation a été mise en route l'année 2009 grâce aux donations reçues et versées dans le « Fonds Fr. John Johnston pour l'Enfance ». Son siège social se trouve à Washington et son objectif est de favoriser l'interdépendance dans le monde lasallien pour aider les divers projets de développement (Haïti, Burkina Faso...) et cela moyennant la collaboration économique de diverses personnes, entreprises, organisations et fondations. (www.lasalleinternational.org)

-- **ASSEDIL**

Sigle d'« ASSociation Européenne des Directeurs d'Institutions Lasalliennes ». Groupe formé par les Directeurs de Centres d'enseignement et d'éducation lasalliens en Europe pour rester unis et donner des réponses communes aux problèmes d'éducation. Cette Organisation a commencé son travail en 1990 dans la Ville italienne d'Ostia, les membres se réunissent une fois l'an dans un Congrès dans des villes de l'Europe ; Strasbourg (1994), Paris (1996), Vienne (1997), Valencia (1998), Malte (1999), Rome (2000), Dublin (2001), Tarragona (2002), Ipswich (2003), Beauvais (2004), Budapest (2005), Malte (2006), Padoue (2007), Palma de Mallorca (2008) Ipswich (2009), Alexandrie (2010), Reims (2011) et Vienne (2012) (www.assedil.eu; www.assedil.at)

-- « **Association La Salle** »

Plusieurs groupes lasalliens sont ainsi appelés. En Espagne ce sont les Associations d'Anciens Élèves ; en France il s'agit d'une organisation de l'Institut avec identité juridique qui se charge de la tutelle légale de tous les Centres lasalliens où il n'y plus Communauté de Frères.

8 – Publications et éditions.

– **Études lasalliennes :**

C'est le nom d'une instance de la Maison Généralice créée en 1956 sous la responsabilité du Frère Maurice-Auguste, en vue d'assurer la production des Monumenta Lasalliana et une biographie critique du Fondateur (cFr. CL 5, p. 144). Le Supérieur Général et son Conseil ont, en 2007, dans la circulaire 456, étendu le domaine de responsabilité de cette instance, en l'appelant le Service de Recherche et Ressources Lasalliennes, en insistant sur leur responsabilité de contribuer à mieux connaître et faire connaître l'identité lasallienne et servir la mission des Frères et des Laïcs lasalliens (C.456, p.30).

Les Études Lasalliennes dans le passé, et maintenant le Service de Recherche et Ressources lasalliennes, sont les instances qui coordonnent la production des collections lasalliennes suivantes : *Cahiers Lasalliens*, *Études lasalliennes*, *Thèmes lasalliens* et *Essais lasalliens*. En outre, depuis deux ans, elles publient la Revue Numérique de Recherche Lasallienne.

– **Cahiers Lasalliens :**

Collection non périodique de plus de 65 livres écrits par des Frères du monde entier. Elle débuta en 1956, afin de présenter les œuvres complètes de SJBS et diverses études sur sa vie, sa spiritualité et son charisme. Leur publication, coordonnée par l'Équipe des Études Lasallienne de la Maison Généralice, se poursuit actuellement en français, avec des traductions dans les autres langues de l'Institut.

– **Vocabulaire Lasallien :**

Collection de neuf volumes, rédigés en français, avec une liste de tous les mots utilisés dans les écrits de SJBS et où ils se trouvent. Ils ont été publiés par la Région de France en 1984.

– **Thèmes lasalliens :**

Collection de trois volumes de thèmes sur SJBS et sa spiritualité publiée par la Commission des Études lasalliennes de la Maison Généralice en 1992. Il s'agit de trois volumes regroupant 99 articles rédigés par des Frères du monde entier.

– **Essais Lasalliens :**

Collection de courtes publications des Études Lasalliennes, provenant de différents auteurs, dont l'approche critique n'est pas aussi profonde que dans d'autres collections. Leur publication a débuté en 2002 et, à ce jour, quatre volumes ont paru.

– **Information lasallienne :**

Bulletin bimensuel publié à l'occasion du tricentenaire de la naissance de SJBS en 1950. 12 numéros ont été publiés jusqu'en 1951, pour faire connaître dans le monde entier l'œuvre et la spiritualité du Fondateur ainsi que les divers faits du tricentenaire. Son créateur fut le Fr. Claudio Gabriel.

– **Rivista Lasalliana :**

Revue pédagogique italienne trimestrielle, publiée à Turin depuis 1934, ensuite à Rome depuis 2006. Elle centre ses études sur la personne de SJBS et son temps, sur l'interprétation de ses intuitions éducatives et leur Influence sur la pédagogie moderne (www.lasalliana.com).

– **Collection Sinite :**

Collection d'études sur SJBS, en espagnol, initiée à la fin des années 50, afin d'approfondir et de faire connaître les différents aspects de la vie, de la spiritualité et du charisme du Fondateur. Ses auteurs étaient des enseignants et des étudiants de l'Institut «Saint-Pie X». Jusqu'à présent, ils ont publié 16 livres, pour la plupart des thèses de doctorat ; le premier d'entre eux, œuvre du Fr. Saturnino Gallego, a été publié en 1958, et le dernier, en 1997, intitulé *Le laïc dans l'œuvre de saint Jean-Baptiste de La Salle et la mission partagée* par le Fr. Abelardo Arribas.

– **Collection CELAS :**

Collection de livres de caractère lasallien, publiée d'abord par le CVS (Centre de Vocation La Salle), puis par SPX (Institut Saint-Pie X) et actuellement par les Éditions "La Salle". Ils couvrent des sujets de formation, d'éducation, de spiritualité et des expériences... À l'heure actuelle 26 livres ont été publiés.

– **Cahiers de la MEL :**

Collection de cahiers monographiques, édités depuis 2001 par le Secrétariat de la MEL, basé à Rome, cherchant à approfondir divers aspects de la mission éducative lasallienne et de présenter sa grande diversité et sa vitalité dans le monde. À l'heure actuelle, 44 cahiers ont été publiés.

– **Bulletin :**

Publication de l'Institut FSC. Connut différentes étapes tout au long de l'histoire. Il a été édité depuis 1907 ; jusqu'en 1939 sous le nom de *Bulletin des Écoles Chrétiennes*. Il était publié trimestriellement en français depuis la Maison Généralice, d'abord à Lembecq, puis à Rome. De 1947 à 1957, il s'appelait *Bulletin de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes* et paraissait avec la même fréquence. Depuis 1957, il s'appelle *Bulletin des Frères des Écoles Chrétiennes* et est publié à Rome d'abord trimestriellement, puis deux fois par an et actuellement une fois par an. Depuis 1970, il est publié en trois langues différentes. On en est actuellement au numéro 253.

– **Intercom :**

Publication d'informations concernant l'Institut Frères des Écoles Chrétiennes, actuellement, avec le sous-titre de *Nouvelles de la Famille Lasallienne*. Né en 1977 en quatre éditions (anglais, espagnol, français et italien) il paraît quatre fois par an. On en est actuellement au numéro 138.

– **Lasalliana :**

Fiches Lasalliennes. Publication de formation de l'Institut FSC, de 1983 à 2000. Il s'agissait de fiches de formation lasallienne développées autour de cinq grands thèmes avec numérotation autonome mais cumulative : a) Saint-Jean-Baptiste de La Salle : histoire, spiritualité et écrits ; b) L'Institut des Frères aujourd'hui ; c) Réflexions sur le processus éducatif ; d) Collaboration entre les laïcs et l'Institut, et e) Témoignages, événements, célébrations.

– **Revue Numérique de Recherche Lasallienne :**

(Également "R.D.I.L."). Publication semestrielle en ligne de l'Institut FSC visant à diffuser des articles de recherche, des essais, des documents, des critiques de livres et des événements pour les lasalliens et, en général, pour tous ceux qui sont engagés dans l'éducation humaine et chrétienne des enfants, des jeunes et des adultes à travers le monde. Publication commencée en 2010 et, à ce jour, 4 numéros ont paru. (<http://revista.roma.delasalle.edu.mx>).

– **Lettre pastorale :**

Document écrit par le Fr. Supérieur Général des Frères, dans lequel il partage ses pensées et ses orientations, ses espoirs et ses souhaits pour l'Institut. Il est de tradition d'écrire cette lettre pour Noël, afin de rappeler les événements les plus importants qui ont eu lieu dans l'Institut durant l'année écoulée et de traiter avec une certaine profondeur un sujet estimé important. C'est une façon pour le Fr. Supérieur d'être proche des Frères.

– **Circulaire :**

Document administratif publié par un Supérieur canonique. Dans l'Institut FSC les circulaires sont émises d'une part par chaque Fr. Visiteur pour son District et d'autre part par le Fr. Supérieur général et son Conseil pour l'Institut. Ils servent à faire connaître les grands événements, orientent l'Institut concernant des thèmes importants ou évoquent en de courtes biographies les Supérieurs décédés.

Ces circulaires ont été publiées depuis l'époque de SJBS, dans quatre séries : des origines à 1805 (environ 100), publiées sans numérotation ; de 1805 à 1822, on en publia 100 autres ; de 1822 à 1875, environ 400 et de 1875 jusqu'aujourd'hui, sous le nom de *Circulaires instructives et administratives*. La dernière, publiée en décembre 2011, porte le n ° 463.

– **Memento :**

Livret, édité annuellement depuis 1969, avec les adresses, les numéros de téléphone et les adresses électroniques de toutes les Communautés et des Centres lasalliens du monde. Il comprend aussi les données provenant des autres Instituts lasalliens.

– **Directoires :**

Après l'adoption de la nouvelle règle par le Saint-Siège, en 1987, l'Institut FSC a publié une série de répertoires et de guides qui visent à réunir les pratiques quotidiennes dans divers domaines :

l'administration (*Directoire Administratif*, 1989), la formation (*Guide de formation*, 1991), la communauté (*Guide du Fr. Directeur*, 1996) et l'économie (*Directoire économique*, 1998).

– **Notices nécrologiques :**

Petites biographies des Frères défunts. Elles remontent à 1822, quand on a commencé à publier en français les *Relations mortuaires* de tous les Frères défunts de l'Institut. De 1873-1963 elles s'appelaient *Notices nécrologiques* et de 1964 à 1968 *In Memoriam*.

– **Monsieur de La Salle**

Film tourné en 1964 sur la vie de SJBS. Réalisé par Luis César Amadori et mettant en vedette l'acteur Mel Ferrer. Il a été financé par les Districts espagnols et présenté en première au 3^{ème} Congrès des anciens élèves lasalliens à Barcelone.

9 – Autres.

– **Droit Canon :**

Ensemble de normes officielles (ou canons) pour le gouvernement de l'Église, regroupées dans le *Code de Droit Canon*. A été publié la première fois en 1917 et actualisé en 1983. Contient 1752 canons, dont certains se réfèrent aux congrégations religieuses, et donc à l'Institut FSC.

– **U.S.G. :**

Abréviation d'*Union des Supérieurs Généraux*, association basée à Rome, qui regroupe tous les Supérieurs Généraux des congrégations religieuses masculines. Elle a une grande influence dans les bureaux du Vatican pour les questions de la vie consacrée. De 2003 à 2006 elle a été présidée par le FR. Alvaro Rodriguez, Supérieur Général de l'Institut FSC.

– **Synode :**

Assemblée épiscopale convoquée par le Pape pour traiter collégalement divers thèmes de la vie de l'Église. Parfois des religieux et des laïcs sont invités pour enrichir par leurs contributions le développement de ces thèmes. Les derniers FF Supérieurs ont participé et contribué comme Auditeurs à certains d'entre eux : FR. Charles Henry, en 1974 (synode sur l'évangélisation dans le monde moderne), le FR. Pablo Basterrechea en 1977 (synode sur la catéchèse), le FR. John Johnston, en 1990 (synode sur le ministère sacerdotal), en 1994 (synode sur la vie consacrée) et en 1997 (synode sur le continent américain), et Fr. Alvaro Rodriguez, en 2001 (synode sur le ministère de l'évêque dans l'Église) et 2005 (synode sur l'Eucharistie). Les Auditeurs sont nommés par le Pape pour leur compétence et leurs fonctions ; ils ont le droit d'assister aux réunions plénières et aux différentes réunions par groupes.

(www.vatican.va/roman_curia/synode/index_sp.htm).

– **BICE :**

Acronyme français de Bureau International Catholique de l'Enfance, créé en 1948 pour défendre les droits de l'enfant, en prêtant une attention spéciale aux enfants exploités comme main-d'œuvre ou sexuellement, les enfants de la rue et ceux qui sont victimes de la guerre. Il s'agit d'une ONG internationale présente dans plus de 30 pays, et reconnue officiellement par l'UNICEF, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO. L'Institut FSC en fait partie depuis sa création (www.bice.org).

11 - Annexe

Chapitres Généraux et Supérieurs généraux de l'Institut

N° Année	Ville	Supérieur	Mandat
1° 1694	Vaugirard (Paris)	San Juan Bautista de La Salle	1680-1717
2° 1717	San Yon (Ruan)	H. Barthélemy	1717-1720
3° 1720	San Yon (Ruan)	H. Thimothée	1720-1751
4° 1725	San Yon (Ruan)	H. Thimothée	
5° 1734	San Yon (Ruan)	H. Thimothée	
6° 1745	Reims	H. Thimothée	
7° 1751	San Yon (Ruan)	H. Claude	1751-1767
8° 1761	San Yon (Ruan)	H. Claude	
9° 1767	San Yon (Ruan)	H. Florence	1767-1777
10° 1777	Reims	H. Agatón	1777-1798
11° 1787	Melún	H. Agathon / H. Frumence	1798-1810
12° 1810	Lyon	H. Gerbaud	1810-1822
13° 1816	Lyon	H. Gerbaud	
14° 1822	Paris	H. Guillaume-de-Jésus	1822-1830
15° 1830	Paris	H. Anaclet	1830-1838
16° 1837	Paris	H. Anaclet	
17° 1838	Paris	H. Philippe	1838-1874
18° 1844	Paris	H. Philippe	
19° 1853	Paris	H. Philippe	
20° 1854	Paris	H. Philippe	
21° 1858	Paris	H. Philippe	
22° 1861	Paris	H. Philippe	
23° 1873	Paris	H. Philippe	
24° 1874	Paris	H. Jean-Olympe	1874-1875
25° 1875	Paris	H. Irlide	1875-1884
26° 1882	Paris	H. Irlide	
27° 1884	Paris	H. Joseph	1884-1897
28° 1894	Athis Mons	H. Joseph	
29° 1897	Athis Mons	H. Gabriel-Marie	1897-1913
30° 1901	Athis Mons	H. Gabriel-Marie	
31° 1905	Lembecq-lez-Hal	H. Gabriel-Marie	
32° 1907	Lembecq-lez-Hal	H. Gabriel-Marie a	
33° 1913	Lembecq-lez-Hal	H. Imier-de-Jésus	1913-1923
34° 1923	Lembecq-lez-Hal	H. Allais-Charles	1923-1928
35° 1928	Lembecq-lez-Hal	H. Adrien	1928-1934
36° 1934	Lembecq-lez-Hal	H. Junien-Victor / H. Arèse-Casimir	1934-1940 / 1946
37° 1946	Roma	H. Athanase-Emile / H. Denis-van-Jezus	1 946-1952 / 1956
38° 1956	Roma	H. Nicet Joseph	1956-1966
39° 1966	Roma	H. Charles Henry	1966-1976
40° 1976	Roma	H. José Pablo Basterrechea	1976-1986
41° 1986	Roma	H. John Johnston	1986-2000
42° 1993	Roma	H. John Johnston	
43° 2000	Roma	H. Álvaro Rodríguez	2000-...
44° 2007	Roma	H. Álvaro Rodríguez	

(Traduit du dictionnaire écrit par le Frère Javier Abad Valladolid)